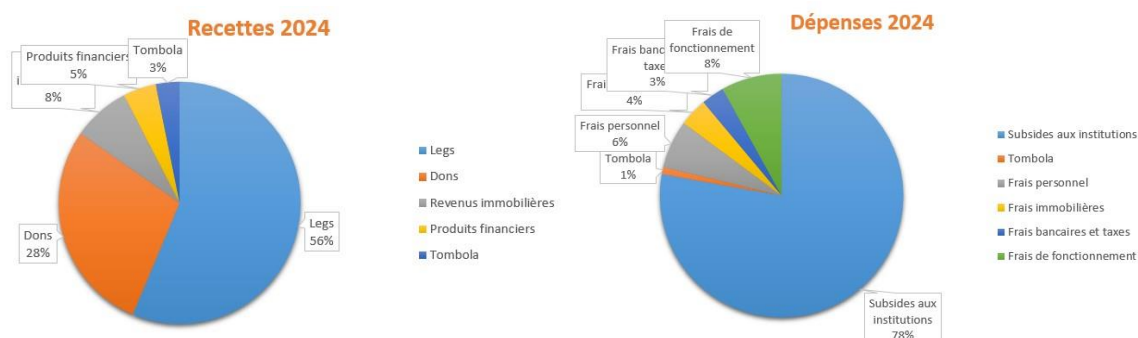


RAPPORT DES RECETTES ET DÉPENSES EN 2024

2024 a été une bonne année sur le plan financier et qui s'est finalement terminée par un solde positif de 73.763 €. Le montant des dons reçus (184.150 €) est nettement supérieur (+12%) à celui de 2023. Ceci est certainement dû au fait que, malgré les guerres et les tensions qui perdurent dans le monde, nos donateurs continuent, à juste titre, à trouver important de soutenir la lutte contre la pauvreté et les inégalités que subissent les plus démunis.

En 2024, deux dames sans enfants nous ont confié leur héritage. C'est un beau geste, et c'est la bonne solution pour contribuer à une société meilleure, même après la mort. Nous leur en sommes extrêmement reconnaissants et elles vivent dans les ressources que nous pouvons offrir à nos enfants grâce au legs.

Grâce à vos dons et les legs, nous avons pu comptabiliser 365.577 € de revenus.



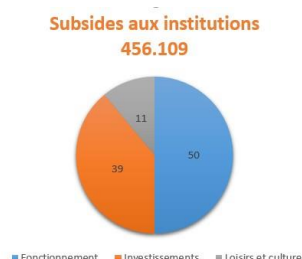
En ce qui concerne les dépenses (fonctionnement, taxes, frais d'impression, tombola...), nous nous efforçons chaque année de maintenir les coûts inévitables à un niveau aussi bas que possible.

Dans la mesure où nos réserves le permettent, nous pensons qu'il est responsable, en ces temps difficiles, de soutenir adéquatement nos associations dans leur fonctionnement et de contribuer au coût des investissements nécessaires, et ce dans l'intérêt des enfants qui nous sont confiés.

Le total des aides attribuées aux jeunes et aux institutions s'est élevé à **456.109 €** en 2024. (+ 10 % par rapport à 2023)

Nous divisons cette aide en trois catégories :

1. Des interventions directes au profit des jeunes hébergés ou accueillis dans nos institutions et services
2. Subsides destinés au fonctionnement de nos institutions et services
3. Subsides liés à des investissements dans nos institutions



La première catégorie, le soutien directement destinée aux jeunes (+/- 87.000€), donne sans doute le plus chaud au cœur. Nous finançons les camps, des activités ludiques et sportives et un cadeau de Noël. Pour nos institutions qui visent à canaliser positivement l'énergie des jeunes par des ateliers créatifs ou des activités plein air, cette aide est plus que bienvenue.

Les subsides pour le fonctionnement de nos institutions (+/- 228.000€) profitent aux jeunes en leur offrant un meilleur encadrement et permettant ainsi aux institutions de recruter des éducateurs dans le cadre de projets d'animation ou d'acheter le matériel nécessaire pour ces projets.

L'intervention dans les frais de fonctionnement est très importante pour nos institutions dont le financement, notamment au niveau des frais de personnel, n'est pas assuré structurellement, ou l'est de façon insuffisante.

Les subsides d'investissements (+/- 140.000€) servent à améliorer le cadre de vie dans lequel nos jeunes grandissent. Il est important de les accueillir dans des locaux propres, bien isolés et chauffés, économe en énergie et en bon état.

Sans votre aide, vos dons et les legs, rien de tout ceci n'eut été possible.

Au nom des institutions et de leur personnel, mais surtout au nom des jeunes qui y sont accueillis, soyez ici remerciés pour votre générosité.

Jos Linkens , Président

Johan Christiaens, secrétaire général